

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 19 décembre 2023 à 18h00 à Mirabel-aux-Baronnies**

Le Conseil communautaire, convoqué le 13 décembre 2023 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil de la Mairie de Mirabel-aux-Baronnies.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Claude GRAS

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 69

Etaient présents : 55 (dont 3 suppléants)

Éric RICHARD - Annie FEUILLAS - Christian THIRIOT - Jean-Luc PERNET (suppléant) - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES - Sébastien BERNARD - André DONZE - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Jean-Michel LAGET - Laurence CHAUDET - Denis CONIL - Patricia GIELLY - Sébastien DUPOUX - Michel GREGOIRE - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Laurent CHAREYRE - Christian CORNILLAC - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Didier LAFFITTE - Aurore AMOURDEDIEU - Monique BOTTINI - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME - Aurélie LOUPIAS - Jean-Jacques MONPEYSSEN - Odile PILOZ - Isabelle TEISSEYRE - Roger VIARSAC - Mireille QUARLIN - Alain MONGE - Martial BONNEFOY - Olivier SALIN - Marc BOMPARD - Fabienne BARBANSON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Alain BOULET (suppléant) - Nadège RANCON - Alain FRACHINOUS - Christine ROUSSIN - Alexandre PENIGAUT - Jean-Claude GRAS - Claude BAS - Alain NICOLAS - Jacques NIVON - Claude SOMAGLINO

Etaient absents ou excusés : 31

Marc HAMARD - Lionel FOUGERAS - Gines ACHAT - François GROSS - Rémy CLEMENT - Philippe CAHN - Sébastien ROUSTAN - Yoann GRONCHI - Eric LYOBARD - Gérard TRUPHEMUS - Mathieu ANDRE - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Brigitte DUC - François GIRAUD - Didier GILLET - Sylvie GARNERO - Géraud BONTOUX - Martine BERGER-SABATIER - Didier ROUSSELLE - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Alan PUSTOCH - Annelise FAREL - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Muriel BREDY - Gérard PEZ - Eliane GAUTHIER

Excusés ayant donné pouvoir : 14

Juliette HAÏM a donné pouvoir à Alexandre PENIGAUT - Pascal CIRER-METHEL a donné pouvoir à Denis CONIL - Monique BALDUCHI a donné pouvoir à Marc BOMPARD - Odile TACUSSEL a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Stéphanie POUYET a donné pouvoir à Laurent CHAREYRE - Florence BOUNIN a donné pouvoir à Christian CARRERE - Marie-Christine LAURENT a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Nadia MACIPE a donné pouvoir à Christelle RUYSSCHAERT - Thierry TATONI a donné pouvoir à Odile PILOZ - Christian TEULADE a donné pouvoir à Aurore AMOURDEDIEU - Jean-Louis NICOLAS a donné pouvoir à José FERNANDES - Claude CHAMBON a donné pouvoir à Jean GARCIA - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Claude SOMAGLINO

Politique territoriale Petite Enfance - Social

Rapporteur : Pascale ROCHAS

Petite Enfance – Enfance Jeunesse

247-2023 Avenants aux conventions 2023 relatifs au versement d'acomptes des subventions 2023 à l'association familiale des Baronnies (AFB) pour la gestion de la crèche Les Souris Vertes et de l'accueil de loisirs Le Chat Botté

Dans le cadre de ses compétences Petite-Enfance et Enfance – Jeunesse, la Communauté de communes des Baronnies en Drome Provençale (CCBDP) est soutenue par la Caisse d'allocations familiales (CAF) de la Drôme et Mutualité Sociale Agricole (MSA) pour développer des services en direction des enfants et des jeunes sur le territoire.

Considérant que la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale est conventionnée pour l'année 2023 avec l'association AFB gestionnaire de la crèche les Souris Vertes et de l'accueil de loisirs le Chat Botté ;

Considérant que lors de la rencontre du 16 octobre 2023, l'association a fait part de ses difficultés financières et de son manque de trésorerie ;

Considérant que depuis novembre 2023, avec l'aide de la communauté de communes, l'association AFB est accompagnée par le cabinet spécialisé en gestion financière de Madame DARELLIS ;

Considérant que l'analyse conduite par ce cabinet devrait permettre d'évaluer les besoins financiers de l'association, d'élaborer les budgets 2024 – 2025 – 2026 et de déterminer le montant de l'aide financière intercommunale ainsi que les conventions 2024 qui seront ensuite soumises au vote du Conseil communautaire.

Considérant que le vote du budget de la collectivité a lieu en avril, il est proposé de verser le premier acompte 2024, à hauteur de 25 % de la subvention 2023 comme suit :

- pour l'accueil de loisirs le Chat Botté, le montant de 2023 s'élève à 79 000 €. L'acompte à verser s'élève à 19 750 €.
- pour la crèche les Souris Vertes, le montant de la subvention 2023 s'élève à 36 000 €. L'acompte à verser s'élève à 9 000 €.

Ces montants seront mandatés courant janvier 2024 et permettront à l'association de préserver sa trésorerie.

Les articles 3 des conventions 2023 définissant l'aide financière accordée par la collectivité, seront donc modifiés selon le montant de ces acomptes mentionnés respectivement dans chacune des conventions qui seront signées après le vote du budget en avril 2024.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide

POUR : 69

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

D'APPROUVER le versement, à AFB, des acomptes sur la subvention 2024, représentant 25 % du montant des subventions 2023, comme défini ci-dessous :

- 19 750 € pour la gestion de l'accueil de loisirs le Chat Botté,
- 9 000 € pour la gestion de la crèche les Souris Vertes.

soit un montant total de 28 750 € à verser.

D'AUTORISER le Président à signer les avenants relatifs aux conventions 2023 signées avec l'AFB pour l'accueil de loisirs le Chat Botté et la crèche les Souris Vertes (joints en annexe) ;

DE MANDATER le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Transmission en préfecture le : 22/12/2023

Mise en ligne le : 03/01/2024

Ampliation à :

Le Président

Thierry DAYRE

